

Les Dits de Mauves

Le magazine de Mauves-sur-Loire



N° 90

NOVEMBRE
2016

Cimetière

Une meilleure identification
des emplacements

P.3



P.4-5. Logements sociaux



P.7. Téléthon



P.8. Musique irlandaise au Vallon



P.9. Conférence : Vendée Globe

Mauves en Images



Le 28 septembre, le chanteur **RIMO**, accompagné de ses deux musiciens, a lancé la saison culturelle au Vallon pour un spectacle très animé.



Le 30 septembre, le **Photo Club de Mauves** installait son expo en mairie. Le vernissage a été l'occasion de saluer le travail réalisé par les membres de l'association.



Le 2 octobre, plus de 1 400 traileurs ont parcouru la commune à l'occasion du **trail de Mauves en Vert**, course incontournable de la Loire-Atlantique.



Le 3 octobre, durant la **Semaine Bleue** plusieurs personnes âgées de Mauves-sur-Loire ont pu bénéficier d'un transport gratuit proposé par les membres du CCAS pour assister à un spectacle offert, « J'ai la mémoire qui flanche », à Carquefou.



Le 7 octobre, la **Mission Baroque** de la Soufflerie de Rezé a fait revivre le compositeur Haydn au Vallon en proposant spectacle et conférence avec des instruments anciens restaurés.



Le 14 octobre Claudine Chevallereau a récompensé les trois gagnants du **concours photo de l'été**. Bravo à Daniel Rouyer, Alice Seger et Coralie Haumont.



Le 15 octobre, les adjoints au maire sont allés à la **rencontre des habitants** du village de la Drutière. L'occasion d'échanger sur les actions municipales.

Zoom sur...

le cimetière

La période de la Toussaint, durant laquelle on rend hommage aux défunts, est l'occasion de mettre en avant un lieu de la commune important et chargé d'émotion : le cimetière.



Afin de faciliter la visibilité et l'identification des emplacements dans le cimetière, les services techniques municipaux ont mis en place une signalétique. En effet, sur chaque concession, une petite plaque a été apposée, indiquant un numéro précédé d'une lettre. Celle-ci correspond au secteur sur lequel la tombe ou la case de columbarium se situe. Ainsi, **10 zones sont identifiées** (de la lettre A à J représentées par des couleurs sur le plan ci-contre) ainsi que **745 emplacements**. Cette mise en place a une double utilité : elle permet à la fois aux services municipaux d'avoir un meilleur suivi des concessions et aux usagers de mieux se repérer sur le site. En effet, un plan détaillé sera consultable sur le panneau d'affichage situé près de l'entrée, dans la partie du vieux cimetière.

Par ailleurs, la mairie procède actuellement à un état des lieux des concessions. « Toute personne qui possède une concession arrivée ou arrivant à échéance doit se faire connaître auprès de nos services, soit pour la renouveler, soit pour l'abandonner au profit de la collectivité », explique Rose Rocher, responsable des affaires liées au cimetière.

Il est important également de rappeler que l'entretien des tombes est à la charge des concessionnaires. « Les personnes ayant des informations concernant les concessions non entretenues (absence de famille dans la région, décès du propriétaire, etc.) peuvent les notifier à la mairie pour que des mesures soient prises ».

Enfin, dans un souci d'accueil et de confort, des travaux d'accessibilité sont à l'étude pour que chacun puisse s'y rendre plus facilement.

Infos pratiques :

- Les deux entrées du cimetière se situent rue de la Sensive.
- Le cimetière est ouvert tous les jours en continu.
- Pour tout renseignement sur le cimetière, vous pouvez contacter la mairie au 02 40 25 50 36.

Zoom sur...

le grand débat sur la transition énergétique



Le 29 avril dernier, les élus métropolitains ont voté en faveur d'un grand débat sur la transition énergétique. À l'instar du grand débat sur la Loire mené en 2014 et 2015, ce dispositif se veut **coopératif, innovant et citoyen**. Jusqu'au 31 mars 2017, quatre thèmes seront abordés : **Quels modes de vie ?** (déplacements, habitat, déchets, ...); **Quels paysages ?** (impact énergétique sur le paysage); **Quels accès à l'énergie ?** (précarité); **Quelles innovations ?** Ainsi, seul ou à plusieurs, chacun peut partager ses bonnes idées en lien avec ces thématiques. Pour cela, un site internet a été mis en place (www.nantestransitionenergetique.fr). Il est possible d'y rédiger une contribution ou un cahier d'acteur.

En parallèle, des réunions publiques seront organisées en novembre, décembre, janvier et février. Chaque réunion portera sur un thème et sera ouverte à tous. À noter que la vocation de ce grand débat est aussi de créer des communautés pour tester, expérimenter, apprendre... à plusieurs. Six communautés seront ainsi définies : les précurseurs, les astucieux, les activateurs, les arpenteurs, les évaluateurs et les défricheurs.

+ d'infos : www.nantestransitionenergetique.fr

ZAC du centre bourg

Des logements accessibles à tous

Devenir propriétaire ou locataire en plein centre de Mauves-sur-Loire : ce sera possible dans la ZAC Centre-Bourg.

À l'heure actuelle, la commune compte 50 logements sociaux, dont 40 maisons et 10 appartements, répartis sur quatre lotissements. Cependant, environ 70 familles ont exprimé le souhait d'accéder à une habitation de ce type à Mauves-sur-Loire. Afin d'offrir au plus grand nombre un logement adapté à leurs besoins et leurs ressources, la commune de Mauves-sur-Loire et Nantes Métropole s'engagent avec les bailleurs sociaux LNH (La Nantaise d'Habitation), Atlantique Habitations et Coop Logis dans le développement d'une offre généreuse de logements aidés.

À proximité immédiate de tous les services et au sein d'un paysage de grande qualité, la ZAC Centre-Bourg verra se développer à partir de 2019 une offre de logements diversifiés : environ **55 logements locatifs sociaux**, dont certains adaptés aux besoins des seniors, **15 logements en accession abordable** ainsi qu'une trentaine de logements libres, collectifs et individuels. « Ce projet a pour but d'accompagner le parcours résidentiel de chacun », souligne Claudine Chevallereau, maire de la commune

Logements sociaux en location

Les logements locatifs sociaux sont **des logements loués pour un prix modéré, inférieur au prix du marché privé**. Ils sont destinés à des personnes dont les ressources n'excèdent pas un certain plafond. À titre d'exemple, une famille avec un enfant dont le revenu fiscal de référence en 2016 est inférieur à 32 297€ peut demander à disposer d'un logement social. **En France en 2016, plus de 50 % des ménages sont éligibles à un logement social.**

Pour le projet de ZAC du centre-bourg, « nous intégrerons des logements de type T2 afin d'offrir des habitations adaptées aux personnes seules, jeunes ou moins jeunes. Cette typologie d'appartement n'existe pas aujourd'hui dans l'offre communale de logements sociaux », explique Claudine Chevallereau.

Les plafonds de ressources pour les logements locatifs sociaux

Catégorie des ménages	Revenu fiscal de référence
Personne seule	20 111 €
Couple sans personne à charge (sauf jeune ménage)	26 856 €
3 personnes ou personne seule avec 1 personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge (somme des âges ≤ 55 ans)	32 297 €
4 personnes ou personne seule avec 2 personnes à charge	38 990 €
5 personnes ou personne seule avec 3 personnes à charge	45 867 €
6 personnes ou personne seule avec 4 personnes à charge	51 692 €
Par personne supplémentaire	5 766 €

Valeurs au 1^{er} janvier 2016 (arrêté du 22 décembre 2015) pour les logements financés en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS)

Les logements sociaux sont attribués par une **Commission d'Attribution des Logements**, animée par chaque bailleur et au sein de laquelle siègent entre autres le Maire et un représentant de Nantes Métropole. Cette commission s'assure de la **compatibilité entre les logements proposés, la demande des candidats, leurs ressources et composition familiale.**



Le projet de ZAC du centre bourg

Logement social : Où faire sa demande ?

Pour demander un logement social à Mauves-sur-Loire, vous pouvez vous adresser directement à la mairie auprès du service CCAS, muni de votre dernier avis d'imposition. Votre demande de logement social sera ainsi enregistrée au sein du fichier départemental auprès de tous les bailleurs du département. Elle sera à renouveler tous les ans.



Contact : 02 40 25 50 36 ;
vanessa.dhenin@mauvelsurloire.fr

Logements abordables en accession à la propriété

Avec des prix de vente inférieurs au marché, les logements en accession abordable permettent aux ménages à revenus modestes et intermédiaires **d'accéder à la propriété.**

Les plafonds de ressources pour les logements en accession abordable

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Revenu fiscal de référence
1	23 792 €
2	31 727 €
3	36 699 €
4	40 666 €
5	44 621 €

Valeurs au 1^{er} janvier 2016 (arrêté du 30 septembre 2014) pour les logements financés en Prêt Social Location-Accession (PSLA)

Grâce à une TVA réduite à 5,5 %, le prix de vente de ces logements de qualité, aux niveaux de finition élevés, n'excédera pas sur la ZAC Centre-Bourg les 2 400€ TTC /m².

Le dispositif de location-accession est également **la garantie d'accéder à la propriété de manière progressive et sécurisée**, grâce à une première période locative pour tester votre capacité de remboursement et à **une garantie de rachat** et de relogement en cas d'accident de la vie.

Ces logements bénéficient également d'une fiscalité avantageuse avec **une exonération de taxe foncière pendant 15 ans**. Les futurs propriétaires s'engageront en retour à ne pas revendre leur bien avant 7 ans, sauf motif légitime, réel et sérieux.

Pour devenir propriétaire d'un logement à prix abordable dans la ZAC Centre-Bourg, contacter directement Coop Logis : www.cooplogis.fr.

Nous vous présenterons dans Les Dits de Mauves de janvier, le programme global de la ZAC Centre-Bourg avec le calendrier prévisionnel des travaux, les différentes typologies de logements ou encore les aménagements de l'espace public.

Par ailleurs plusieurs réunions publiques d'information, à l'attention des riverains et de la population, seront organisées au cours du 1^{er} trimestre 2017 afin d'exposer plus en détail l'évolution du projet.

RESTAURATION SCOLAIRE : LES ENFANTS VOTENT POUR LEURS REPRÉSENTANTS.



Jeudi 13 octobre, durant la pause méridienne, les enfants du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) des deux écoles malviennes ont participé à l'élection de leurs représentants pour la commission restauration. Cet événement était également l'occasion de sensibiliser les jeunes Malviens à l'action citoyenne. 16 enfants étaient candidats, 10 de l'école Jules Verne et 6 de l'école Saint-Joseph. Quelques jours avant, certains d'entre eux ont pris publiquement la parole à la cantine devant leurs camarades pour exposer leur programme. Assesseurs, isolements, urnes et autres bulletins de vote étaient donc de sortie pour mettre les enfants en conditions réelles. Certains ont également participé ensuite au dépouillement. Avec un taux de participation de 82,81 % (106 votants sur 128 inscrits), ce sont Louve Eriaud, Enzo Alemany et Dorian Balavoine (suppléant) qui l'emportent pour l'école Jules Verne, et Titouan Leroux, Mélina Renaudin et Émilien Marchais (suppléant) pour l'école Saint-Joseph.

Pour rappel, la commission restauration a pour rôle de faire un état des lieux de la qualité et de la diversité des repas proposés et faire des propositions sur les menus à venir. Elle se réunit trois fois dans l'année avec des élus et des agents municipaux, des parents d'élèves, un membre de Restoria (le prestataire de restauration) et quatre élèves (deux par écoles).

NOUVEL ARTISAN

Les Ateliers Pierre Lacaze ont ouvert 4 impasse de la Marchandière. Cet artisan propose des travaux de menuiserie et agencement (cuisine, bibliothèque, dressing, portes, fenêtres, terrasses, etc.).
Contact : 06 58 39 65 66 ; pierrelacaze@gmail.com ; www.pierre-lacaze.fr

ARMISTICE 1918

Une cérémonie commémorative aura lieu vendredi 11 novembre à 9h45 à l'église puis au cimetière. Toute la population est invitée pour célébrer la fin de la Guerre 14-18. À l'issue de la célébration, un verre de l'amitié sera offert à la mairie.

TRAVAUX

Jusqu'au 10 novembre la circulation sera interdite sur le pont de Mauves entre 20h30 et 6h, hors week-end et jours fériés, en raison de travaux de réfection.

ÉLAGAGE



L'entretien des haies est une question de sécurité et de respect de l'espace, public ou privé. En effet, les arbres et arbustes peuvent gêner la visibilité de la signalisation routière, rendre dangereuse la circulation sur les trottoirs ou détériorer les lignes téléphoniques et électriques. L'entretien des haies et des arbres incombe aux habitants du logement et leur responsabilité peut être engagée selon l'article 673 du Code Civil.
+ d'infos : service urbanisme 02 40 25 57 79 ; urbanisme@mauveysurloire.fr

NUMÉROTATION DES HABITATIONS

Malgré la notification transmise aux services de La Poste, leur référentiel « adresse » est toujours en cours de mise à jour. Les services de la Préfecture utilisent la même base de données, ils n'ont donc pas encore accès aux modifications. Nous invitons donc les habitants ayant vu leur numéro et le nom de leur voie modifiés à reporter leurs démarches de changement d'adresse au mois de décembre. Pour les habitants ayant déjà fait ces démarches, il faudra donc renouveler la demande au mois de décembre.

NAVETTE 34

Les Malviens qui utilisaient la navette Lila 34 pour se rendre à la Divatte-sur-Loire peuvent se faire connaître auprès de la mairie qui recense les besoins des habitants.

+ d'infos : 02 40 25 50 36

COLLECTE DES DÉCHETS

En raison d'un jour férié le 1^{er} novembre, la collecte des déchets prévue le jeudi 3 novembre est reportée au vendredi 4 novembre. Pensez à sortir vos bacs la veille.

PERMANENCE DÉPUTÉ

Michel Ménard, député de la 5^{ème} circonscription de Loire-Atlantique, organise une permanence le vendredi 4 novembre de 14h à 15h à la mairie. Sur rendez-vous.
Contact : 02 40 68 70 04 ; contact@michelmenard.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais assistantes maternelles sera fermé le jeudi 17 novembre, il n'y aura donc pas de permanence ce jour-là.
+ d'infos : 02 51 13 03 60

ENQUÊTE

Nantes Métropole, via le cabinet Qualivox, mènera une enquête auprès de 200 usagers de l'espace public à Mauves du mercredi 2 au dimanche 6 novembre. Cette enquête sera réalisée en face à face.
+ d'infos : 02 40 25 50 36

FERMETURE MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée samedi 12 novembre.
+ d'infos : 02 40 25 50 36

On parle du...
Téléthon

De gauche à droite : Josiane Fontaine-Pérus et Michel Deme, coordinateurs Téléthon en Loire-Atlantique, Marc Peschanski, directeur scientifique ISTEM, Nolwen Le Floch, directrice de la collecte et de la mobilisation.

Le lancement officiel du Téléthon en Loire-Atlantique avait lieu le 8 octobre dernier à l'Hôtel du Département. L'occasion pour nous de rencontrer les différents acteurs qui œuvrent chaque jour pour lutter contre les maladies génétiques.

Cette année, le Téléthon aura lieu les 2 et 3 décembre. L'événement revêt un caractère particulier puisqu'il s'agit de sa 30^{ème} édition. Ainsi, 230 manifestations seront organisées sur tout le département. « Un chiffre en hausse », se réjouit Josiane Fontaine-Pérus, coordinatrice AFM Téléthon pour le département. Pour le canton, c'est la commune de Mauves-sur-Loire qui porte le projet sous l'impulsion de l'association 3D événement.

Si sur ces deux jours de nombreux acteurs se mobilisent, d'autres agissent chaque jour de l'année pour lutter contre les maladies génétiques neuromusculaires. « L'AFM Téléthon a trois buts : guérir, aider et communiquer », explique Nolwen Le Floch, directrice de la collecte et de la mobilisation, qui tient à préciser « Il s'agit d'une association de malades et de familles de malades. Ce sont uniquement eux qui siègent au conseil d'administration pour ne pas perdre de vue ces objectifs. Par leurs décisions et leur investissement, ce sont de formidables contributeurs ».

Dans le domaine de la recherche, l'AFM Téléthon a permis de nombreuses avancées. En 1990, l'association crée le Généthon, une structure de recherche sur le génome humain qui a permis l'identification de 7 000 maladies. « Toutes les recherches n'aboutissent pas, mais elles font avancer les choses », souligne Marc Peschanski, directeur scientifique ISTEM (institut des cellules souches pour le traitement et l'étude des maladies monogéniques). L'objectif maintenant : « compléter le chemin du médicament ». Les industriels pharmaceutiques étant frileux à l'idée d'investir dans des médicaments destinés à des maladies rares, l'AFM Téléthon s'est saisie de ce rôle. Ainsi, l'association ouvre prochainement une usine de production de produits de thérapie cellulaire. « Notre souhait étant de guérir le plus vite possible, le plus grand nombre », précise Marc Peschanski.

Il reste beaucoup à faire, mais les actions menées permettent d'aller dans le bon sens. Rendez-vous donc les 2 et 3 décembre pour le Téléthon, « un événement de solidarité d'une ampleur unique au monde et qui permet, pendant 30 heures, aux malades et aux familles de faire le plein d'énergie », conclut Nolwen La Floch.

Comme l'année dernière, de nombreuses actions seront organisées. Rétrospective en images des actions menées pour le Téléthon 2015 :

TÉLÉTHON :
CONFÉRENCE AU VALLON

Josiane Fontaine-Pérus, coordinatrice AFM Téléthon sur le département et Éliane Brient, déléguée départementale auprès des familles, proposent une conférence pour présenter le travail mené par l'association. L'occasion de mettre en avant comment, grâce au Téléthon, on peut accéder au diagnostic, à la prise en charge médicale et aux nouvelles thérapeutiques. Les deux intervenantes présenteront également les nouveaux défis de l'AFM Téléthon.

Mardi 29 novembre à 20h30, salle du Vallon.

Gratuit, possibilité de faire un don sur place.
+ d'infos : 02 40 25 50 36



Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 26 novembre à 11h au Vallon, les élus accueillent les nouveaux habitants, arrivés depuis le 1^{er} janvier 2015 sur la commune.

Lors de cette matinée conviviale, café et jus de fruits seront offerts et une présentation de Mauves-sur-Loire, en image, sera proposée aux nouveaux Malviens. L'objectif de ce rendez-vous est de mettre en avant la richesse de la commune et de promouvoir les services présents à Mauves-sur-Loire.

Dans un souci d'accueil et d'organisation, les personnes désirant être présentes sont priées de se faire connaître auprès de la mairie.

+ d'infos : 02 40 25 50 36 ; mairie.mauves@mauveysurloire.fr



La vie des Assos à Mauves

au fil des semaines...

DES PAPILLONS POUR UNE PRINCESSE



Cette nouvelle association malvienne a pour but de réunir des fonds pour aider Léa Montarou, une jeune Malvienne de 5 ans atteinte d'une maladie neuro-dégénérative. *Des Papillons pour une princesse* organise une réunion d'information le dimanche 13 novembre de 10h à 12h, salle Magnolia.

Par ailleurs, une vente de bijoux de créateurs, au profit de l'association aura lieu samedi 26 et 27 novembre à l'épicerie Chez Jérôme et Laura.
+ d'infos : Cindy Montarou
06 60 16 58 92 ; cindyhubert@sfr.fr

ANIMATION RÉSIDENCE LE VERGER



La résidence Le Verger organise son traditionnel marché d'automne du lundi 21 novembre à 14h30 au jeudi 24 novembre à 17h30. Comme chaque année, différents stands seront mis en place : vente de décorations diverses et variées, réalisées par les résidents : aumônières en cuir, étui à lunettes/portable, ballotins de chocolats, agenda 2017, divers supports en bois décorés ; vente d'enveloppes surprises : un lot à chaque achat d'enveloppe, de plus ou moins grande valeur, de type bouteille thermos, portemonnaie, miroir de sac, sac shopping, sac de voyage, radio réveil, station météo, set à vin, crayons, besace, set de manucure, calepins... Une tombola sera également organisée. Le tirage se fera le vendredi 25 novembre en fin d'après-midi. Les lots proposés seront entre autres une enceinte pour Smartphone AIWA, une cafetière Nescafé Dolce Gusto, une trottinette, une lampe de bureau... Une dizaine de lots seront mis en jeu. Par ailleurs, un salon de thé sera proposé gracieusement à la résidence avec une après-midi vin chaud.

+ d'infos : 02 40 25 53 19

ÉCHANGES MAUVES-SUR-LOIRE - HYTHE AND DIBDEN



La musique irlandaise est à l'honneur à Mauves en novembre 2016. En prélude, la mairie de Mauves-sur-Loire organise le mardi 8 novembre à 19 h au Vallon une conférence sur l'Irlande et sa musique, animée par Erick Falc'her-Poyroux, universitaire nantais auteur de plusieurs ouvrages.

Le samedi 19 novembre à 20h30 l'association Échanges Mauves-sur-Loire - Hythe And Dibden propose le concert de TRAD 4 REEL au Vallon.

Ce sont deux soirées complémentaires qui nous feront apprécier, vivre ou revivre l'ambiance de fête irlandaise : la musique, le chant et la danse (jigs, reels, etc...) sont essentiels dans le cœur et la vie des Irlandais qui aiment se retrouver lors de sessions informelles.

TRAD 4 REEL (Facebook ; YouTube) regroupe 4 musiciens talentueux, pleins d'énergie, interprétant des mélodies dansantes et des chansons folk. Ils nous feront découvrir des instruments typiques tels que la cornemuse irlandaise et le bodhran.

En prime, Karine qui a attrapé jeune le virus irlandais et décroché un diplôme de danse à Dublin nous proposera une initiation à la danse irlandaise.

Billets pour le concert en vente au Tabac-Presse de Mauves – plein tarif : 10 € - enfants de moins de 12 ans : 3 €. Réservations : lundoux@orange.fr
+ d'infos : www.echanges-mauves-hythe.fr ; 06 86 85 36 87 ; president@echanges-mauves-hythe.fr

Conférences au Vallon

Vendée Globe et musique irlandaise



Le Vallon vous propose ce mois-ci plusieurs conférences : le 4 novembre, sur le thème du Vendée Globe et le 8 novembre sur la musique irlandaise.

Vendée Globe

Le vendredi 4 novembre à 19h, à l'occasion de la 8^{ème} édition de la plus grande course du monde à la voile qui débute le 6 novembre, le Vallon vous propose une conférence sur le Vendée Globe. Après la projection du film *Vendée Globe 2012-2013*, le skipper malvien Thierry Duillard interviendra pour échanger avec le public.

Musique Irlandaise

Le mardi 8 novembre à 19h, l'universitaire nantais Éric Falc'Her-Poyroux, auteur de plusieurs livres consacrés à la musique irlandaise donnera une conférence sur ce thème. Ce rendez-vous fait écho au concert proposé par l'association Échanges Mauves-sur-Loire - Hythe and Dibden le samedi 19 novembre.

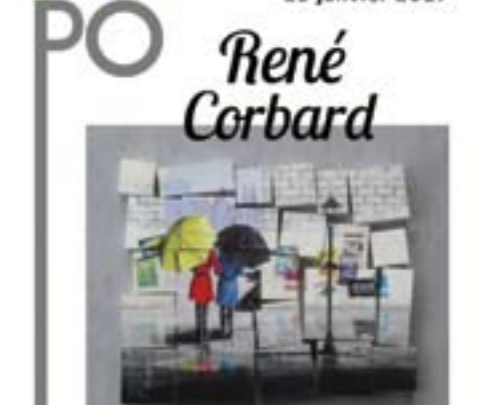
Tarif pour chacune des conférences : 5 €
+ d'infos : 02 40 25 50 36 ;
communication@mauverssurloire.fr



Expos en mairie

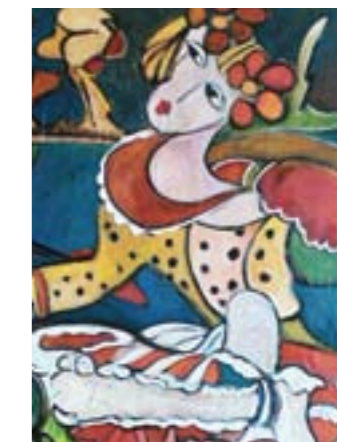
René Corbard

EX EN MAIRIE
Du 25 novembre au
13 janvier 2017



Nature, architecture... Le monde niché dans des carrés qui ne tournent pas ronds. Pour René Corbard, la peinture est un jeu de construction et de déconstruction. Fragments de la réalité ou éclats du figuratif, l'artiste expose des tableaux qui nous interrogent « carrément ». Un vernissage est prévu le vendredi 25 novembre à 18h à la mairie et l'exposition se poursuit jusqu'au 13 janvier.

Andrée Pénot



L'exposition d'Andrée Pénot se poursuit à la mairie jusqu'au 19 novembre. Venez découvrir les œuvres de cette artiste d'Oudon. « Je laisse faire le crayon sur la feuille et, ensuite, je retravaille le premier jet en y créant des personnages, des animaux, un décor. J'imagine, je brode, je me raconte une histoire au fur et à mesure que mon dessin évolue. Cela me rend joyeuse ! », explique la peintre.

Bibliothèque

George Sand

LES RENDEZ-VOUS DE NOVEMBRE



Mardi 8 novembre à 10h45 :
Lecture pour le RAM.

Mercredi 9 novembre à 16h30 :
Heure des Histoires à la bibliothèque George Sand.

Mercredi 16 novembre dans l'après-midi :
Portage à domicile

LANCEMENT DU PRIX POLAR À MAUVES-SUR-LOIRE

Nouvel intitulé pour la 9^{ème} édition du prix de la ville qui prend désormais le nom de « Prix Polar à Mauves-sur-Loire ». Il est proposé par la bibliothèque George Sand dans le cadre du festival *Mauves en Noir* dont la prochaine édition se déroulera le week-end du 8 et 9 avril 2017. 6 livres d'écrivains français sont en compétition cette année et les auteurs seront présents lors du festival. Le principe : lire les 6 polars puis voter pour votre roman préféré avant le 25 mars.



Souvenirs de... L'Armistice 1918

Les monuments aux morts

Érigés à titre d'hommage public dans la quasi-totalité des communes françaises à partir des années Vingt, les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale sont le témoignage matériel de la reconnaissance de la nation tout entière à l'égard de ceux qui sont morts pour la défendre. À ce titre, ils ne doivent pas sombrer dans l'oubli. Les monuments aux morts exercent pleinement leur rôle lorsqu'ils sont associés à une célébration nationale telle que celle du 11 novembre.

À Mauves-sur-Loire, c'est le 27 février 1921 que le conseil municipal, sous la présidence de Louis Ripoché, a voté la construction d'un monument aux morts au cimetière, à l'emplacement de l'ossuaire qui a été déplacé. M. Armand Ménard, entrepreneur au port, sera désigné pour exécuter les travaux sur les plans de l'architecte M. Souffrant. L'inauguration a eu lieu le 11 décembre 1921.

- 9.5 millions dont 1.4 millions de Français morts lors de la guerre de 1914-1918.
- Sur 1 561 jours de guerre, au niveau national, 900 morts en moyenne par jour.
- Lazare Ponticelli, le dernier poilu français reconnu officiellement comme tel, est décédé le 12 mars 2008.
- Signature de l'armistice le 11 novembre 1918, à Rethondes, en forêt de Compiègne, qui mit fin à la guerre entre les Alliés et l'Allemagne.
- Le 11 novembre fut instituée fête nationale par la Loi du 24 novembre 1922.



Le nom des 50 soldats morts ou disparus est inscrit sur deux plaques en marbre du monument aux morts.

Cela correspond à 3.85 % de la population de l'époque puisqu'on comptait à Mauves 1 298 habitants.

Les symboles de notre monument aux morts sont :

- les obus qui représentent la guerre.
- la guirlande qui représente la victoire.
- la croix de guerre en fonte indiquant que tous les soldats sont des héros.
- la croix latine : il s'agit du symbole de la foi chrétienne encore très fervente dans la France des années 1920.
- les palmes : symbole du martyr, de la mort. Autrefois, on plaçait une palme sur le cercueil des morts.



Il existe également une plaque commémorative à l'intérieur de l'église.

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacies de garde

Appel au 32 37 (n° national)

Médecins

Dr Christophe Davanne
Dr Thomas Labé
Dr Marie Imbert
Dr Stéphanie Larramendy
Secrétariat commun : 02 40 25 52 59

Infirmières

Mme Cloarec - Mme Pichard Nathalie
12 place de l'église 02 28 23 17 93

Sage femme

Mme Colin
02 40 25 56 31 - 06 86 83 71 10

Dentistes

Dr T. Malidin - Dr C. Malidin
02 40 25 56 42

Autres professionnels du secteur paramédical et social : consulter le site www.mauvessurloire.fr

TRANSPORTS

Taxi

Taxi Mauves 06 86 78 68 42
Transport malades - assis 24h/24, 7 j/7

Transports en commun

- TAN - ligne 67 AlloTan 02 40 444 444 Proxitan 02 51 81 78 78 www.tan.fr
- Train Express Régional (TER) : Horaires et tarifs disponibles en mairie

Covoiturage

- www.covoiturage-nantesmetropole.fr

DÉCHETS

- Collecte hebdomadaire le jeudi pour les conteneurs et sacs jaunes.

• Déchetterie route de Saint-Mars du Désert
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi 14h - 17h45, samedi 10h - 17h45
06 61 66 42 39

• Déchets dangereux des ménages
ils peuvent être déposés dans l'armoire spécifique installée à la déchetterie.

• Encombrants
Appeler le n° vert 0800 00 70 76, de 10 h à 18 h du lundi au vendredi pour prendre rendez-vous.

• Conteneurs à verre
Parking gare routière "La Croix" • Parking rue du Cellier • Parking stade des Loquets
• Angle rue de la Loire et rue de la Plage
• Lieu-dit "La Piletère" • Lieu-dit "La Rouauderie" • La déchetterie route de St Mars-du-Désert.

• Bac à vêtements
Parking rue du Cellier



Retrouvez les infos sur le site www.mauvessurloire.fr

ARRÊTÉS DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Lucas-Hirtz Daniel	La Droitière	Construction de 2 maisons

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Sébastien Planchet	Roualland	Modification aspect extérieur

L'état civil

Décès

24/09/2016 Germaine Troude épouse Hamon
83 ans, résidence Le Verger

06/10/2016 Marie-Thérèse Lemarié
84 ans, résidence Le Verger

12/10/2016 Antonio Barina
68 ans, 29 rue de la Citrie

Mariages

17/09/2016 Magali Lucas et Tony Gasnier -
Le Plessis

Naissance



26/09/2016 Axel Denys de Bonnaventure
1 rue William Turner

29/09/2016 Antoine Le Glaunec
Beau Soleil

29/09/2016 Léonie Lacaze-Guillo
4 impasse de la Marchandière

7/10/2016 Lily Lelièvre
4 rue d'Auvergne

10/10/2016 Estéban Monnier
276 La Grande Noë

10/10/2016 Andrea Delacroix
672 rue de la Droitière

ANNUAIRE PRATIQUE

Services municipaux

Mairie 7 rue du Carteron
02 40 25 50 36 - Fax 02 40 25 03 51
mairie.mauves@mauvessurloire.fr
Lundi : 13 h30-17h
Du mardi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h / 13h30-16h
Samedi : 9h-11h45

Service urbanisme
Uniquement sur rendez-vous
07 60 19 34 97 - urbanisme@mauvessurloire.fr

Services techniques
02 40 25 50 36- 07 61 71 89 95 -
aurore.david@mauvessurloire.fr

Couleurs et Parenthèse 11bis rue du Cellier
• Accueil de loisirs
• Accueil périscolaire
02 40 25 01 54
sejmauves@mauvessurloire.fr

Espace Jeunes
02 40 25 07 09 - 06 75 88 13 72
Ouvert de 14h à 18h les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires
espacejeunes@mauvessurloire.fr

Bibliothèque George-Sand 15 rue du Cellier
02 40 25 05 63 - bibliotheque@mauvessurloire.fr
Mardi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 11h30-12h30 / 14h30-18h30
Samedi : 10h-12h30

Complexe sportif "Pré aux oies"
8 avenue de la Gare - 02 40 25 50 29

Écoles

École Jules Verne Rue du Cellier
02 51 13 81 45 - <http://ecolepub.mauves.free.fr>
École Saint-Joseph 24-26 rue de la Mairie
02 40 25 51 11 - www.ec44.ecolito.org

Poste

Levée du courrier à 16h30, le samedi à 11h
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 14h30-17h
Samedi : 9h30-12h
02 40 25 50 39

Urgences

Médecins et ambulances - 15
Pompiers - 18
Gendarmerie - 17

PERMANENCES

Bernard Brun, conciliateur de justice :
prendre directement rendez-vous auprès de la mairie de Carquefou - 02 28 22 22 22

Bénédicte Gautreau, relais assistantes maternelles :
les jeudis de 9h à 12h à Mauves - 02 51 13 03 60

Assistants sociaux : pas de permanences, prendre rendez-vous - 02 40 25 61 69

Agenda

Sortir en novembre à



Jusqu'au 19 novembre

Expo Andrée Pénot

Aux horaires d'ouverture de la mairie, exposition d'Andrée Pénot. (voir p.9)

Vendredi 4 novembre

Permanence député

À 15h, à la mairie, permanence de Michel Ménard et/ou d'un de ses collaborateurs (voir p.6).

Conférence Vendée Globe

À 19h, au Vallon, animée par Thierry Douillard (voir p.9).

Mardi 8 novembre

Lecture pour le RAM

À 10h45, à la bibliothèque George-Sand (voir p.9)

Conférence Musique irlandaise

À 19h, au Vallon, animée par Éric Falc'Her-Poyroux (voir p.9).

Mercredi 9 novembre

Heure des Histoires

À 16h30 à la bibliothèque George-Sand (voir p.9).

Vendredi 11 novembre

Cérémonie Armistice 1918

À 9h45 à l'église puis ensuite au cimetière (voir p.6).

Dimanche 13 novembre

Réunion d'information

De 10h à 12h, salle Magnolia, réunion d'information de l'association *Des papillons pour une princesse* (voir p.8).

Mercredi 16 novembre

Portage à domicile

Dans l'après-midi, proposé par la bibliothèque George-Sand (voir p.9).

Samedi 19 novembre

Concert de Trad 4 Reel

À 20h30, au Vallon, concert de musique irlandaise organisé par *Échanges Mauves-sur-Loire - Hythe and Dibden* (voir p.8).

Du 21 au 24 novembre

Marché d'automne

À la résidence Le Verger (voir p.8).

Vendredi 25 novembre

Vernissage de l'expo René Corbard

À 18h, à la mairie, l'exposition de René Corbard se poursuit jusqu'au 13 janvier (voir p.9).

Samedi 26 novembre

Accueil des nouveaux Malviens

À 11h, au Vallon (voir p.6).

Mardi 29 novembre

Conférence sur le Téléthon

À 20h30, au Vallon (voir p.7).



Prochaine édition

Envoyez vos articles et photos avant le 15 du mois pour une parution dans le numéro suivant.